



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2025

Le 7 octobre 2025, les membres du Conseil Municipal de LA TOMBE se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Marc CHAUVIN, Maire, sur convocation transmise le 30 septembre 2025 pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Présents : Mrs CHAUVIN Marc, MURITH Bernard, SUCHOT Lionel, Mmes VOLLEREAU Virginie, ROUSSET Annie, RONDEAU Florence, FORET Sylvie.

Représentés : Mr BIARD Jacques par Marc CHAUVIN
Mme CHOLET Stéphanie par Sylvie FORET

Absente : Mme LECAMUS Maude

Secrétaire de séance : Mme ROUSSET Annie

ORDRE DU JOUR

- 1 – Désignation du secrétaire de séance
- 2 – Approbation du précédent compte-rendu
- 3 – Délibération : acquisition maison rue Grande
- 4 – Délibération : prêt pour acquisition maison rue Grande
- 5 – Délibération : mise à jour des contrats du personnel cantine et périscolaire
- 6 – Informations diverses :
 - Retour sur « concert de poche »
 - Point travaux berge
 - Pose illuminations de Noël
 - Prochains événements : Halloween – 11 novembre et Noël

Approbation du procès-verbal du 9 septembre 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2025.

Délibération – ACQUISITION MAISON RUE GRANDE

Suite à une visite et à différentes réunions de concertation, l'acquisition d'un bien situé au 55 rue Grande à La Tombe a été officialisée, moyennant le prix de 120 000,00 euros sous les références cadastrales :

Section B numéro 140 d'une contenance de 4 a 16 ca lieudit 55 rue Grande

Section B numéro 141 d'une contenance de 13 a 1 ca lieudit La Tombe

Cette acquisition, située au centre du village, adjacente à la salle des fêtes, permettra de développer différentes structures au bénéfice des habitants et enfants de La Tombe, telles que : city stade, création d'une école, etc...

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'acquisition du bien situé à La Tombe au 55 rue Grande et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signer tous documents nécessaires.

AR

M.C.

Délibération : PRET POUR ACQUISITION MAISON RUE GRANDE

Monsieur le Maire a rencontré le CRCA afin d'étudier différentes propositions de prêt permettant de financer l'achat de la maison du 55 rue Grande.

Proposition 1

Conditions financières

Classification Gissler : 1A

Profil d'amortissement	Durée	Taux	Échéances trimestrielles	Intérêts cumulés
<u>Echéances constantes</u>	15 ans	3,96%	3 327,58 €	49 654,68 €

Le montant Échéance / Intérêts cumulés n'est donné qu'à titre indicatif. Le montant réel des échéances sera précisé dans le tableau d'amortissement du prêt, délivré lors de chaque mise à disposition des fonds.

Emprunteur : COMMUNE DE LA TOMBE
Projet financé : ACQUISITION IMMOBILIERE
Montant maximum : 150 000,00 €
Durée : 15 ans
Taux : Fixe
Frais de dossier : 0,100% du montant du financement soit 150,00 €

Proposition 2

Conditions financières

Classification Gissler : 1A

Profil d'amortissement	Durée	Taux	Échéances trimestrielles	Intérêts cumulés
<u>Echéances constantes</u>	15 ans	3,96%	2 662,06 €	39 723,80 €

Le montant Échéance / Intérêts cumulés n'est donné qu'à titre indicatif. Le montant réel des échéances sera précisé dans le tableau d'amortissement du prêt, délivré lors de chaque mise à disposition des fonds.

Emprunteur : COMMUNE DE LA TOMBE
Projet financé : ACQUISITION IMMOBILIERE
Montant maximum : 120 000,00 €
Durée : 15 ans
Taux : Fixe
Frais de dossier : 0,100% du montant du financement soit 120,00 €

AR

M.C.

Proposition 3

Conditions financières

Classification Gissler : 1A

Profil d'amortissement	Durée	Taux	Échéances trimestrielles	Intérêts cumulés
<u>Echéances constantes</u>	15 ans	3,89%	2 870,15 €	42 208,70 €

Le montant Échéance / Intérêts cumulés n'est donné qu'à titre indicatif. Le montant réel des échéances sera précisé dans le tableau d'amortissement du prêt, délivré lors de chaque mise à disposition des fonds.

Emprunteur	: COMMUNE DE LA TOMBE
Projet financé	: ACQUISITION IMMOBILIERE
Montant maximum	: 130 000,00 €
Durée	: 15 ans
Taux	: Fixe
Frais de dossier	: 0,100% du montant du financement soit 130,00 €

Selon l'offre retenue, et après concertation, les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signer tous documents nécessaires à l'obtention d'un prêt pour l'acquisition du bien situé 55 rue Grande.

Délibération : MISE A JOUR DES CONTRATS DU PERSONNEL CANTINE ET PERISCOLAIRE

Le Trésor Public demande une nouvelle délibération pour les contrats du personnel cantine et périscolaire, les anciennes n'étant plus conformes.

Conformément à cette demande, Monsieur le Maire a établi de nouveaux contrats, à savoir :

Poste 1 : activité périscolaire et cantine

10/35ème minimum – 35/35ème maximum

Possibilité de faire des heures complémentaires et/ou supplémentaires

Poste 2 : activité périscolaire et cantine et ménage

10/35ème minimum – 35/35ème maximum

Possibilité de faire des heures complémentaires et/ou supplémentaires

En cas d'arrêt maladie d'un ou des agents, un contrat de remplacement pourra être mis en place.

Après délibération, le conseil municipal approuve ces nouvelles délibérations.

Informations diverses

– Retour sur « Concert de Poche »

Bon retour des maîtresses d'école du RPI dans lesquelles un atelier musical a été proposé

M. C.

L'atelier ouvert au public a également été positif

Le concert organisé dans l'église de La Tombe a satisfait le nombreux public venu à cette occasion

- Point sur les travaux des berges

Ceux-ci avancent bien. Une pêche de sauvegarde a été effectuée.

- Changement de logiciel

Nous sommes dans l'attente des identifiants.

- Pose des illuminations de Noël

Deux devis ont été reçus (en attente d'un troisième) d'un montant horriblement cher. Aussi les illuminations de Noël seront installées par Monsieur le Maire, aidé de Monsieur MURITH et Kévin (location d'une nacelle).

Monsieur le Maire va cependant contacter la mairie de Marolles, celle-ci ayant du personnel technique pouvant effectuer cette tâche.

- Prochains événements :

- **Halloween**
- **11 novembre** : le prestataire DEPREYTERE a été retenu
- **Noël** : plusieurs devis ont été reçus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 h 45

Prochain Conseil Municipal : le mardi 4 novembre 2025 – 20h00

Fait à La Tombe le 7 octobre 2025

La secrétaire de séance :

Le Maire, Marc CHAUVIN